

**Nom de la collectivité  
ou de l'établissement public :** \_\_\_\_\_

**N° de SIRET :**

Adresse :

Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :      Commune : \_\_\_\_\_

Personne en charge du dossier :

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## ATTESTATION D'HÉBERGEMENT CITOYEN

[Représentant de la collectivité ou de l'établissement public] : \_\_\_\_\_

atteste que [Nom et prénom de l'hébergeant] : \_\_\_\_\_

demeurant au [Adresse de l'hébergeant] :

Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :      Commune : \_\_\_\_\_

a hébergé ou logé à titre gratuit, à son domicile ou dans un logement indépendant, une ou plusieurs personnes bénéficiaires de la protection temporaire au titre des articles L.581-1 et suiv. du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile dispositif.

L'hébergeant atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente attestation.

L'hébergeant est informé que des pièces complémentaires peuvent lui être demandées pour compléter sa demande de financement ou en cas de contrôle.

Fait à [lieu] : \_\_\_\_\_ le [date] :

*Signature de l'hébergeant*

*Signature du représentant de la  
collectivité ou de l'établissement public*

*Cachet de la collectivité*

Pièces à fournir :

- Tableau annexé, dupliqué pour chaque unité familiale ou groupe de personnes hébergées simultanément
- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois du lieu d'hébergement
- Photocopie de l'autorisation provisoire de séjour des personnes accueillies dont la validité couvre la période de l'hébergement (si manquante justifiez dans le tableau ci-dessous)

*Article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

*Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.*



La ou les personne(s) hébergée(s) sont les suivante(s) et ont été hébergée(s) ou logée(s) à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance*	Numéro de l'autorisation provisoire de séjour au titre de la protection temporaire*	Date de début hébergement	Date de fin hébergement	Nombre de jours

\* : si non connu(s), merci de justifier pourquoi :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Modèle d'attestation relative au Décret n°XX du XX septembre 2022 instituant une mesure exceptionnelle de soutien aux personnes physiques mettant ou ayant mis à l'abri dans un hébergement ou dans un logement, une ou plusieurs personnes physiques bénéficiaires de la protection temporaire au titre des articles L.581-1 et suivant du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.*